



Le 1er novembre 2021

Par SDE

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité IRO-002-7 et TOP-001-5 -
Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie
et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de
la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Notre référence : R-4164-2021 - Notre référence : R062164

Chère consœur,

Le Coordonnateur souhaite aviser la Régie qu'il est malheureusement dans l'incapacité de procéder au dépôt des réponses à la demande de renseignements n° 1 de la Régie de l'énergie, prévu demain le 2 novembre 2021.

Le Coordonnateur doit faire plusieurs vérifications supplémentaires nécessaires aux fins du dépôt et demande conséquemment à la Régie de bien vouloir lui accorder un délai supplémentaire d'une semaine, soit jusqu'au 9 novembre 2021

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/jg